Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 23 août 2018

L'inauguration d'une école chinoise à Erevan et les déclarations du Premier ministre sur les priorités de l'économie dominent la presse du jour.

Des rumeurs sur des changements au sein du Ministère des Affaires étrangères de l'Arménie/ Selon les sources du quotidien *Hraparak* de grands changements auraient lieu au sein du Ministère des Affaires étrangère de l'Arménie. *Hraparak* avance qu'un nombre d'Ambassadeurs seront rappelés de leurs missions car « les Ambassadeurs menant la politique étrangère de Serge Sarkissian ne peuvent pas mener la politique étrangère de Nikol Pachinian ». Notamment seront rappelés l'Ambassadrice de l'Arménie en Italie SE Mme Victoria Bagdassarian, l'Ambassadeur au Vatican SEM Michael Minassian (beau-fils de l'ancien Président Serge Sarkissian), l'Ambassadeur en Russie SEM Vardan Toghanian et l'Ambassadeur en Kazakhstan SEM Ara Sahakian. L'actuel Ambassadeur aux Etats-Unis serait remplacé par l'actuel assistant du Premier Ministre M. Varoujan Nersessian. Selon le quotidien, les Ambassadeurs de l'Arménie en Géorgie SEM. Ruben Sadoian, l'Ambassadeur en Iran SEM. Artaches Tumanian et l'Ambassadrice en France SE Mme Hasmik Tolmajian continueraient leurs missions. Selon les sources d'*Hraparak*, les actuels vice-Ministres du Ministre des Affaires étrangères seront nommés Ambassadeurs. Le vice-ministre M. Achot Hovakimian serait nommé Ambassadeur en République tchèque, les vice-Ministres M. Karen Nazarian et M. Armen Papikian seraient également nommés Ambassadeurs. *Hraparak* avance que le vice-Ministre M. Chavarch Kocharian garderait sa position actuelle, car « il serait le diplomate le plus informé sur les négociations du conflit du Haut Karabakh ». Selon les sources du quotidien, le porte-parole du Ministère M. Tigran Balaian serait nommé Ambassadeur de l'Arménie aux Pays-Bas. Le conseiller du Ministre M. Vahagn Atabekian qui coordonne actuellement les travaux d'organisation du Sommet de la Francophonie, serait nommé Ambassadeur dans un pays francophone. Les journaux indiquent que l'Ambassadeur d'Arménie en Ukraine M. Andranik Manukian a déjà annoncé hier sa démission par une publication Facebook.

Nikol Pachinian commente les réactions des Républicains sur les amendements constitutionnels/ Les quotidiens reviennent sur la déclaration du Premier ministre selon laquelle il n'imposerait pas nécessairement des changements constitutionnels destinés à faciliter la conduite de nouvelles élections législatives en Arménie. Nikol Pachinian a nié les affirmations des anciennes autorités selon lesquelles il harcèlerait le parlement arménien actuel et chercherait à contrôler le système judiciaire et à étouffer la dissidence (Déclaration du Président de l'Assemblée nationale M. Ara Babloian cf. revue du 21 août 2018, revue du

22 août 2018). Le Premier ministre a déclaré que les changements constitutionnels n'étaient que « l'un des scénarios » envisagés par son gouvernement. « Ce qui a été dit sur la place de la République d'Erevan doit être pris en considération, mais ce n'est pas la seule option ». Nikol Pachinian a déclaré qu'il était prêt à rencontrer Ara Babloian pour discuter de la situation du pays. « Il est très important pour nous que nos concitoyens, y compris les députés du Parlement, comprennent correctement nos activités politiques et n'aient pas de craintes et de préoccupations inutiles », at-il déclaré. En commentant l'annonce de retour sur la scène politique du deuxième Président Robert Kocharyan (cf. revue du 18 au 20 août 2018), Nikol Pachinian a indiqué que R. Kocharian était « trop impopulaire pour poser une menace sérieuse au gouvernement actuel ».

Les priorités de l'économie arménienne selon Nikol Pachinian/ Tous les medias reviennent sur les déclarations du Premier ministre sur les priorités de l'économie arménienne. Dans son intervention live Facebook, le Premier ministre a présenté les domaines prioritaires du développement économique de l'Arménie. Nikol Pachinian a noté que l'indice d'activité économique avait augmenté de 9,6% en juin, 2018 et de 11,1% en juillet. Selon lui, c'est un cas unique dans l'histoire des révolutions. Le chef du gouvernement a souligné que la stratégie économique devait être axée sur l'exportation et ne reposerait pas sur l'exploitation de l'environnement comme auparavant, mais viserait sa préservation. Le Premier ministre a cependant précisé que cela n'amènerait pas à l'abandon de l'industrie minière, mais que les priorités de l'aide publique seraient des éléments d'une économie inclusive, durable et écologique. Selon Nikol Pachinian lorsque l'économie est basée sur l'exportation de matières premières minières, ce développement économique serait presque insignifiant pour les citoyens arméniens. « Nous voulons donc créer un modèle inclusif de développement économique qui sera avant tout tangible et efficace pour la population ». Selon le Premier ministre **la locomotive de l'économie arménienne seraient les nouvelles technologies**. Notant qu'aujourd'hui en Arménie, il existe déjà certaines entreprises engagées dans ce domaine, M. Pachinian a souligné que le gouvernement a l'intention de contribuer au processus visant à accroître l'intérêt pour l'investissement dans le domaine des nouvelles technologies. Selon le Premier ministre, il y aurait déjà un fort intérêt des investisseurs pour la production de panneaux solaires ce qui pourrait être prometteur pour l'économie arménienne, car le pays aurait fait des progrès significatifs dans cette direction. « Je pense que la sphère de l'énergie solaire deviendra un secteur important », a déclaré M. Pachinian. Selon le Premier ministre, l'Arménie devrait devenir un Etat de hautes technologies, car cela créerait les conditions pour le développement du complexe militaro-industriel, qui à son tour augmenterait le niveau de sécurité. Le Premier ministre a indiqué que les autorités continueraient à contribuer au développement du secteur des technologies de l'information, considérant que le progrès important de ce secteur. En rappelant que les biotechnologies se développaient partout dans le monde, le Premier ministre a indiqué que de nombreux Arméniens seraient impliqués dans ce domaine. Ainsi, l'Arménie devrait essayer de les convaincre d'ouvrir des entreprises dans la Patrie, en particulier dans le domaine des produits pharmaceutiques et dans le recherches et développement. **La seconde priorité** selon Nikol Pachinian devrait être **la production de diamants et les activités de joaillerie** qui en raison de l'augmentation du taux de change d'AMD et de la libéralisation du marché des diamants,

avaient cessé de se développer en Arménie. Le Premier ministre s'est déclaré prêt à aider les entreprises existantes dans les domaines susmentionnés à se développer. L'industrie légère, selon le Premier ministre, intéresse aujourd'hui les investisseurs, en particulier du point de vue du lancement de nouvelles productions dans le secteur du textile. Il a noté que le gouvernement aidera les entreprises de l'industrie légère dans la mise en œuvre des activités d'exportation. Selon le Premier ministre étant donné la taille réduite du marché local, **toutes les sphères de l'économie arménienne devraient être orientées vers l'exportation**. En commentant le système de l'éducation du pays, le Premier ministre a indiqué que le système des universités arméniennes pose de sérieux problèmes, car les étudiants ne sont pas préparés à un travail professionnel après avoir obtenu leur diplôme universitaire. Le Premier ministre avance que le **système éducatif** doit être transformé et viser à attirer les étrangers. Selon M. Pachinian les étudiants devraient obtenir des connaissances pratiques. « Les changements systémiques dans l'éducation sont extrêmement importants pour assurer un développement économique normal. Si nous ne pouvons pas fournir de spécialistes au marché, nous serons confrontés à l'avenir à de sérieux problèmes », a déclaré le Premier ministre. La même politique, selon le Premier ministre, devrait être suivie dans le sens du développement du secteur de la santé. Selon Nikol Pachinian, **le tourisme** serait également une direction importante du développement économique, qui contribuerait également au développement des PME. M. Pachinian a indiqué que le nombre de touristes qui ont visité l'Arménie au cours des trois derniers mois a dépassé le chiffre de l'année précédente de 35 000 personnes. Le Premier ministre a annoncé que les **microentreprises bénéficieront de privilèges fiscaux**. Selon lui, il a chargé les autorités fiscales de mener une administration douce avec des microentreprises et des producteurs. M. Pachinian a annoncé des changements importants dans le Code fiscal qui soutiendraient les petites entreprises. Des taxes symboliques seraient définies pour les petites entreprises avec un chiffre d'affaires annuel de 24 millions d'AMD (environ 43 650 euros). D'après le Premier ministre, **l'impôt sur le revenu serait également réduit**. Le chef du gouvernement a également évoqué le développement de **l'agriculture** qui aurait un grand potentiel. Selon le Premier ministre les monopoles dans ce domaine seraient déjà éliminés. Les domaines « traditionnels » de l'économie arménienne comme la production de vins et du brandy auraient également une forte croissance.

Un nouveau projet de la loi sur les pensions serait présenté en janvier 2019/ Les quotidiens rendent compte de la conférence de presse de la Ministre du Travail et des Affaires sociales de l'Arménie, Mane Tandilian, résumant ses résultats du travail de 100 jours. La Ministre a indiqué que le système de pension cumulative avait été initialement introduit en Arménie dans le contexte de la résolution de problèmes démographiques. Ainsi, selon la Ministre, il est raisonnable de réduire les paiements de pension accumulés pour les citoyens qui ont une famille nombreuse. « L'une les options de réforme de ce système de retraite consiste à ramener le versement cumulatif de 5% du salaire à 1% pour ceux qui ont trois enfants ou plus dans la famille. » Rappelons que le système de pension cumulative obligatoire pour les personnes nées après le 1er janvier 1974, a été introduit en Arménie à partir du 1er janvier 2014 et a été reçu très négativement par la société. A compter du 1er juillet 2018, la composante obligatoire de la loi est entrée en vigueur, ce qui a provoqué des débats au sein de la société et a été la raison de la démission de Mane Tandilian le 12 juin 2018 (cf. revue du 12

juin 2018, revue du 13 juin 2018). Rappelons que la Ministre avait justifié sa décision d'une contradiction dans la mise en œuvre du système de retraite, mais que cette démission n'avait pas été signée par le Premier ministre (cf. revue du 22 juin 2018). Mane Tandilian a assuré que dans les 2 prochains mois un nouveau projet de loi sur le système de retraite serait présenté qui prévoit une composante volontaire. Après les résultats des discussions avec le public en automne, le projet de loi serait soumis au parlement. Selon Mme Tandilian, le 1er janvier 2019 la nouvelle loi devrait entrer en vigueur. Selon les statistiques, à la fin du mois de juin, le système de pension accumulative comptaient environ 200 000 participants. Depuis le 1er juillet 2018, 50 à 80 000 autres bénéficiaires devraient le joindre. Au total, 120 milliards d'AMD ont été accumulés dans des sociétés de gestion, dont 70% ont été investis dans l'économie du pays: obligations d'État, obligations hypothécaires et titres de créance bancaires, visant généralement à couvrir les risques pour les retraités. Le rendement moyen de ces titres en 2017 était de 12,8%. En commentant le montant des pensions, Mme Tandilian a indiqué qu'aujourd'hui, environ 80 000 citoyens arméniens reçoivent une pension très faible « qui ne suffit pas, même pour le panier alimentaire ». Mane Tandilian a noté que rien ne peut justifier le fait qu'il y ait des retraités extrêmement pauvres dans le pays. Selon la Ministre, des travaux seraient menés pour assurer qu'il n'y aurait plus de citoyens dont la pension ne suffirait pas pour un panier alimentaire. « Le fait est que c'est aussi une question de ressources, mais nous devons comprendre que notre pays est obligé de fournir à ses citoyens des moyens de vivre » , a déclaré la Ministre, soulignant qu'en 2016, le panier alimentaire minimum coûtait 23 000 AMD alors qu'aujourd'hui il est estimé à 25 000 AMD.

Une école chinoise a été inaugurée à Erevan / Tous les quotidiens indiquent qu'une école chinoise a été inaugurée à Erevan. De nombreux officiels arméniens et chinois ont assisté à la cérémonie de l'inauguration notamment le Premier ministre M. Nikol Pachinian, le Ministre des Affaires étrangères M. Zohrab Mnatsakanian, le Ministre de l'éducation M. Arayik Haroutunian et l'Ambassadeur chinois Tian Erlong. Les quotidiens indiquent que l'établissement de l'école a été financé par la partie chinoise. Un investissement total de 12 millions de dollars a été faite pour construire et équiper l'école. Cette école gratuite prévue pour 405 élèves comprend une école secondaire et un lycée. L'école occupe un terrain de 14 000 mètres carrées et est équipée de salles d'informatique et d'enseignement des langues, des laboratoires, d'une bibliothèque, d'un centre culturel et d'une salle de sport. Un musée de Chine sera également installé dans les locaux de l'école. Selon le quotidien *Haykakan Jamanak*, environ 700 demandes d'inscription avaient été déposées pour l'année scolaire 2018-2019. Le Premier ministre a déclaré que cette école ouvre une « nouvelle page » dans les relations sino-arméniennes qui devraient maintenant se rapprocher. Selon le Premier ministre les classes de la langue chinoise renforcées seraient une nécessité économique pour l'Arménie étant donné les échanges commerciaux importants entre les deux pays et le nombre important de touristes chinois en Arménie qui augmente chaque année. Nikol Pachinian a également souligné que la connaissance de la langue chinoise ouvrirait de nouvelles opportunités pour étudier le grand patrimoine humain et relierait la culture de deux États et peuples. L'ambassadeur de Chine en Arménie, Tian Erlong, a souligné que l'ouverture de l'école est un événement mémorable pour les deux pays et un grand pas dans le développement des relations bilatérales. Le diplomate a souligné qu'il existe actuellement une

discussion active sur la coopération en matière d'investissement entre l'Arménie et la Chine. Selon les statistiques officielles arméniennes, la Chine est le deuxième partenaire commercial de l'Arménie depuis plusieurs années. Le commerce sino-arménien a grimpé de près de 50%, à 342 millions de dollars au premier semestre de cette année. Les medias rappellent que l'année dernière, Beijing a souligné son intérêt pour le Caucase du Sud en construisant un nouveau bâtiment beaucoup plus grand pour son ambassade à Erevan. La construction de cette ambassade de 40 000 mètres carrés devrait être achevée d'ici la fin de 2019. Ainsi, il s'agirait de la deuxième plus grande mission diplomatique chinoise dans l'ex-Union soviétique.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.